







## Communiqué de presse Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Bretagne, Pays de la Loire

A travers un courrier conjoint adressé au Premier Ministre, les Régions Provence-Alpes Côte d'Azur, Occitanie, Bretagne et Pays de la Loire affirment leur ambition commune sur l'éolien flottant et attendent de l'Etat qu'il prenne les décisions nécessaires pour développer la filière française de l'éolien offshore flottant.

Elles ont, aux côtés de l'ensemble des acteurs industriels, environnementaux et des professionnels de la mer, participé à identifier des macro-zones qui seront versées aux futurs débats publics, pour préciser les périmètres des sites des futures fermes commerciales d'éoliennes offshore en Méditerranée et en Atlantique.

Les Régions, considérant l'éolien flottant comme un axe majeur du développement industriel de leurs territoires et comme une solution incontournable pour arriver aux objectifs de l'accord de Paris sur le Climat issu de la COP21, unissent leurs voix afin que l'Etat inscrive dans la future programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) des volumes-cibles significatifs pour déclencher des appels d'offre pour l'éolien flottant. Cette étape est déterminante pour donner la visibilité nécessaire pour le développement d'une filière compétitive, créatrice d'emplois et d'activités économiques.

« Nous demandons à l'Etat de prévoir une PPE ambitieuse, à la hauteur des engagements qui ont été pris pour la protection du climat et de l'enjeu industriel des énergies marines. Cela doit passer par le lancement d'appels d'éolien offshore flottant concomitants et équilibrés sur nos façades, Atlantique et Méditerranée. Nos Régions sont prêtes. Ne manquons pas ce rendez-vous. »

Carole Delga, Christelle Morançais, Loïg Chesnais-Girard, Renaud Muselier